

## **CAMEROON RADIO TELEVISION**

### **PIECE N°1**

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR LE CHANGEMENT INTEGRAL DU PLANCHER TECHNIQUE DE CERTAINS LOCAUX DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II – EXERCICE 2023.**

### **FINANCEMENT : BUDGET CRTV EXERCICE 2023**

#### **1. Objet de l'Appel d'Offres**

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le changement intégral du plancher technique de certains locaux du Centre de Production TV de Mballa II.

#### **2. Consistance des prestations**

Les prestations objet de la présente consultation concernent les travaux ci-dessous, au Centre de Production TV de Mballa II (**Couloir studio 2 et 3, Couloir des régies studio 2 et 3, Régie lumière studio 2 et 3, Régie vidéo studio 2 et 3, Régie vidéo studio 4, Régie son studio 4, Couloir matrix et nodal, Nodal, Couloir Studio 4, 5 et salle de rédaction, Couloir extérieur des bancs de montages**).

- fourniture des panneaux avec revêtement PVC pour 735 m<sup>2</sup>
- démontage des anciens panneaux sur 735 m<sup>2</sup> et mise à la disposition du Maître d'Ouvrage ;
- nettoyage complet des zones concernées par les travaux et protection des câbles existants sous le plancher ordinateur ;
- pose des nouvelles dalles sur les anciens supports sur 735 m<sup>2</sup> ;
- ajustement nécessaire pour le complet achèvement de cette pose ;
- nettoyage général de chantier.

#### **3. Délai de livraison**

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de cent quatre-vingts (180) jours.

#### **4. Allotissement**

Sans objet.

#### **5. Coût prévisionnel**

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA 84 000 000 (quatre-vingt-quatre millions)** francs Toutes Taxes Comprises.

#### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine.

#### **7. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV, exercice 2023, **Imputation 23511000**.

#### **8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9<sup>ème</sup> étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

#### **9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **80 000 francs CFA (quatre-vingt mille)** représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

#### **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9<sup>e</sup> étage porte 911, au plus tard le **27 AVRIL 2023 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert N° 006/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 14 Mars 2023  
Pour le changement intégral du plancher technique de certains locaux du Centre de  
Production TV de Mballa II.  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

#### **11. Cautionnement provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **1 680 000 (un million six cent quatre-vingt mille)** F CFA, établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

#### **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

#### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **27 AVRIL 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

**Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

#### **14. Critères d'évaluation**

##### **14.1 Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires concernent notamment :

1. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis ;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. Non satisfaction d'au moins 80% des « OUI » des critères essentiels ;
4. Un conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

5. Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
6. Absence ou non-conformité de l'une des pièces constitutives de l'offre financière ;
7. Absence de la caution de soumission ou sa non-conformité conformément à la circulaire du MINMAP n° 0001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

#### **14.2 Critères Essentiels**

Les offres techniques seront évaluées de manière binaire (oui/ non) avec un minimum acceptable d'au moins 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- 1. La présentation générale de l'offre ;
- 2. Références professionnelles du prestataire dans les prestations similaires déjà effectuées pendant les cinq (05) dernières années, avec documents justificatifs : joindre les copies des premières et dernières pages d'au moins 02 (deux) contrats signés et enregistrés avec les PV certifiant la bonne exécution des prestations) ;
- 3. La composition et la qualification de l'équipe technique du soumissionnaire (avec documents justificatifs: copies des diplômes certifiés conformes et des CV signés par chaque candidat pour le chef de projet et les menuisiers, et photocopies des CNI des manoeuvres) ;
- 4. Méthodologie d'exécution ;
- 5. Chronogrammes des travaux;
- 6. Matériel et équipements essentiels pour l'exécution du Marché ;
- 7. Preuves d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page);
- 8- rapport de visite de site signés sur l'honneur par le soumissionnaire (accompagnés des photographies du site);
- 9- l'attestation de capacité financière d'au moins F CFA 35 000 000 (trente cinq millions) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

#### **15. Attribution du Marché**

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage d'attribuer le Marché au soumissionnaire qui aura présenté l'Offre la **moins disante**, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

#### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9<sup>ème</sup> étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

#### **Ampliations :**

- MINMAP ;
- ARMP ;
- P/CIPM ;
- Archives.

Yaoundé, le 14 MARS 2023

**Le Directeur Général,**

**CHARLES NDONGO**